

TRAVAUX RUE DU TEMPLE

Quoi ?

Aménagement de la rue en placette piétonne

Où ?

Rue du Temple entre la rue de la Verrerie et les Rues Sainte-Croix de la Bretonnerie et Saint-Merri

Quand ?

De janvier à juillet 2022

Comment ?

La rue du Temple va être réaménagée en placette piétonne. Cinq jardinières en pleine terre vont être réalisées sur la rive paire de la rue. Sur la rive impaire, trois des quatre arbres abattus pour les besoins du chantier de création du nouvel accès au métro seront replantés. Le traitement au sol sera réalisé de manière à ce que la rue soit entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Du dallage sera posé à proximité des façades et la partie centrale de la voie sera pavée.

Les jardinières seront plantées de végétaux qui conserveront toute l'année leur feuillage. L'éclairage va être entièrement modernisé pour une meilleure performance énergétique et apporter une esthétique uniforme sur l'ensemble de la rue (harmonisation du mobilier sur les façades dans le style patrimonial « Marais »).

Une Fontaine Wallace sera installée en 2023 pour offrir un point d'eau.



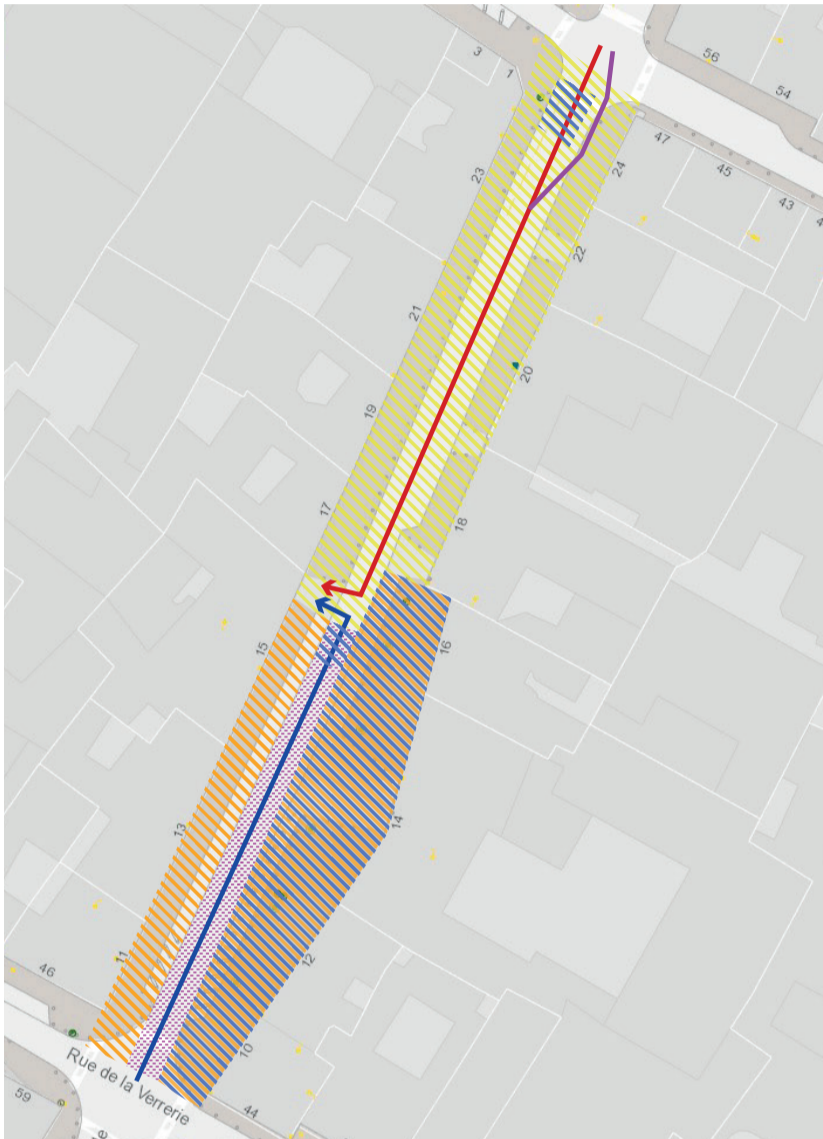
Les objectifs du reaménagement de la rue

Entre 2017 et 2020, pour les besoins du chantier de création d'un nouvel accès au métro, cette portion de la rue du Temple est restée fermée à la circulation. En juin 2020 à la fin de ce chantier le choix a été fait de la maintenir fermée et de la transformer en placette dédiée aux piétons. Pour ce faire un aménagement transitoire, préfigurant de nouveaux usages, a été mis en place.

Aujourd'hui les aménagements qui vont être réalisés visent à aménager la voie de façon définitive et qualitative par la réalisation de jardinières en pleine terre et la mise en place de mobiliers et matériaux de qualité.

Les impacts :

- ⚠ Les travaux commenceront à partir du 17 janvier et seront réalisés en plusieurs phases sur une durée complète de 6 mois. Les plantations seront réalisées durant l'hiver suivant, période la plus favorable pour une bonne reprise des végétaux.
- ⚠ Pendant toute la durée du chantier les cheminements piétons seront maintenus ainsi que les accès aux commerces et au métro.
- ⚠ L'accès au parking sera maintenu



Légende

- ↔ Accès au parking de janvier à mai
- ↔ Accès au parking de mai à Juillet
- ↔ Contournement de la zone de travaux de janvier / février
- ▨ Travaux janvier / février
- ▨ Travaux mars
- ▨ Travaux avril
- ▨ Travaux mai / juillet

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SERVICES DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS

ENTREPRISES

COCHERY / CIELIS / SETHA

Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975*

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER